



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

Nancy, le 14 novembre 2017

DÉLÉGATION DE SIGNATURE SPECIALE

Je soussigné, GENDRE Sébastien, agent comptable de l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Lorraine, installé dans les locaux de l'Établissement sis 245 avenue Robert Blum à Pont à Mousson (54701), agissant en cette qualité,

Conformément aux dispositions des articles 16 et 190 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Avec l'agrément de Monsieur Toubol Alain, Directeur général de l'EPF,

Déclare donner délégation de signature durant mes absences pour certaine de mes attributions d'agent comptable à Madame Michèle VIALLE, comptable auprès de l'agent comptable, à compter de la signature conjointe de ce document

Délégation lui est donnée en mon absence de :

De gérer et administrer pour moi et en mon nom, l'agence comptable de l' EPF Lorraine,

De recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous débiteurs ou créanciers,

D'acquitter toutes demandes de paiement et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,

De prendre en charge les ordres de recouvrer exécutoires et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,

De donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration,

De déclarer auprès des personnes privées et publiques habilitées dans le cadre de procédures collectives les créances de l' EPF,

D'opérer auprès des services territoriaux compétents de la Direction Générale des Finances Publiques les versements ou retraits de fonds et d'en retirer récépissé ou quittance.

D'établir et transmettre l'ensemble des actes de recouvrement contentieux jugés nécessaires

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

De recevoir, conserver et éventuellement distribuer aux ayant droit selon la périodicité requises les valeurs inactives nécessaires

En conséquence, je donne délégation de passer tous actes, de faire d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner ses attributions au sein de l'agence comptable, entendant ainsi transmettre à Madame Vialle tous les habilitations suffisantes pour qu'elle puisse durant mes absences, sans mon concours, mais sous ma responsabilité effectuer les tâches qui lui incombent.

Cette présente délégation de signature annule et remplace toute délégation antérieure.



Sébastien GENDRE



MICHELE VIALLE

Monsieur Alain Toubol Directeur général de l' Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en cette qualité, donne son agrément de façon expresse à la délégation consentie, ci-dessus, par Monsieur Sébastien GENDRE

Alain TOUBOL
Directeur Général